

Saison 2023 2024

GUIDE DES ORGANISATIONS

Cahier des charges

Ligue de Normandie Tennis de Table

7b, Avenue Franklin Roosevelt

76120 GRAND QUEVILLY

☎ : 02 35 67 37 11 - @ : lnntt@orange.fr

Sommaire

Les différentes organisations sont :

- 1- TOP NORMANDIE
- 2- LES CRITERIUMS NORMANDIE
- 3- LE CRITERIUM « NATIONALE 2 »
- 4- CHAMPIONNATS DE NORMANDIE INDIVIDUELS
- 5- TOP DE DETECTION
- 6- SPORT DANS L'ENTREPRISE
- 7- GRAND PRIX JEUNES CREDIT AGRICOLE NORMANDIE-SEINE
- 8- JOURNEE QUALIFICATIVE POUR LES FRANCE VETERANS
- 9- COUPE NATIONALE VETERANS – Phase régionale
- 10- FINALES PAR CLASSEMENTS – Phase régionale
- 11- TITRES PAR EQUIPES
- 12- CIRCUIT REGIONAL POUSSINS
- 13- L'ASSEMBLEE GENERALE DE LIGUE

Montant des indemnités versées à un club pour l'organisation des compétitions régionales

| Durée | Lieu | Montant de l'indemnité |
|-------------|---------------------------------|------------------------|
| ½ journée | Salle de club | 75 € |
| ½ journée | 1 Gymnase (16 ou 20 tables) | 115 € |
| 1 journée | 1 salle (8 tables) | 100 € |
| 1 journée | 1 Gymnase (16 ou 20 tables) | 150 € |
| 1 journée | 1 Gymnase (21 ou 24 tables) | 200 € |
| 1 journée | 2 Gymnases (2x 16 ou 20 tables) | 300 € |
| 1 ½ journée | 1 Gymnase (16 ou 20 tables) | 225 € |
| 1 ½ journée | Forfait 26 tables à 32 tables | 300 € |
| 1 ½ journée | 2 Gymnases 32 tables à + | 380 € |

A noter : l'indemnité financière sera réglée auprès du club organisateur à réception par la ligue du rapport du Juge-arbitre

TOP NORMANDIE

Horaires et Participants :

- Ouverture de la salle : 8 heures 30
- Appel des joueurs et présentation de la licence : 9 heures 30
- Début de la compétition : 10 heures
- Fin de la compétition : 17 heures
- Nombre maximum de participants : 64

Les obligations du club :

La salle :

- 1 salle de réunion
- 16 Aires de jeu + 6 tables d'échauffement
- Dimensions aires de jeu 5m*10m minimum
- Accès pour les entraîneurs à toutes les aires de jeu
- Chauffage obligatoire d'octobre à avril
- Eclairage minimum 500 lux uniforme
- Vestiaires avec équipements sanitaires
- Tribunes

Le matériel demandé :

- Tables de même référence (si possible)
- Séparations en quantité suffisante pour aires de jeu semi-fermées
- Marqueurs et tables d'arbitrages
- Corbeilles pour serviette : deux par aire de jeu
- Chaises autant que de tables d'arbitrage
- Chaises supplémentaires pour les entraîneurs
- Table du Juge-Arbitre (3 personnes + 1 bloc de 3 prises de courant)
- Numérotation des tables de jeu
- Sonorisation
- Tableau d'affichage

Affichage des résultats :

- L'organisateur met à disposition une personne chargée de l'affichage des résultats pour le public

Restauration – Buvette

- Organisation d'une sandwicherie et d'une buvette à proximité avec autorisation de débits de boisson de 2^{ème} catégorie si vente de bière ou de cidre.

Podium

- Prévoir un podium (3 marches) et la ou les personnes chargées d'assurer la mise en place

Les obligations de la Ligue :

Programme :

- La Ligue prend en charge la réalisation du programme sportif (liste des joueurs, poules, tableaux)

Dossards/balles :

- Dossards fournis par la Ligue
- Balles plastiques blanches

Juge-Arbitrage

- 1 juge-arbitre désigné par la Commission Régionale d'Arbitrage, assisté d'1 ou 2 adjoints (ou 1 adjoint, 1 spiddeur)

Récompenses

- Coupes et médailles fournies par la Ligue

CRITERIUM JEUNES, SENIORS REGIONALE 1 NORMANDIE

Horaires et Participants :

- Ouverture de la salle : 8h30 le dimanche
- Appel des joueurs et présentation de la licence :
- Début de la compétition :
- Fin de la compétition : 17h00 le dimanche
- Nombre maximum de participants :

Les obligations du club :

La salle :

- 24 Aires de jeu
- Dimensions aires de jeu 5m*10m minimum
- Accès pour les entraîneurs à toutes les aires de jeu
- Chauffage obligatoire d'octobre à avril
- Eclairage minimum 500 lux uniforme
- Vestiaires avec équipements sanitaires
- Tribunes

Le matériel demandé :

- Tables de même référence (si possible)
- Séparations en quantité suffisante pour aires de jeu semi-fermées
- Marqueurs et tables d'arbitrages
- Corbeilles pour serviette : deux par aire de jeu
- Chaises autant que de tables d'arbitrage
- Chaises supplémentaires pour les entraîneurs
- Table du Juge-Arbitre (3 personnes + 1 bloc de 3 prises de courant)
- Numérotation des tables de jeu
- Sonorisation
- Tableau d'affichage

Affichage des résultats :

- L'organisateur met à disposition une personne chargée de l'affichage des résultats pour le public

Restauration – Buvette

- Organisation d'une sandwicherie et d'une buvette à proximité avec autorisation de débits de boisson de 2^{ème} catégorie si vente de bière ou de cidre.

Les obligations de la Ligue :

Dossards/balles :

- Balles plastiques blanches

Juge-Arbitrage

- 1 juge-arbitre désigné par la Commission Régionale d'Arbitrage, assisté d'1 ou 2 adjoints (ou 1 adjoint, 1 spiddeur)

CRITERIUM SENIORS

REGIONALE 2 NORMANDIE

2 zones de compétition : Secteur 14-50-61
Secteur 27-76

Horaires et Participants :

- Ouverture de la salle : 8h30 le dimanche
- Appel des joueurs et présentation de la licence :
- Début de la compétition :
- Fin de la compétition : 17h00 le dimanche
- Nombre maximum de participants :

Les obligations du club :

La salle :

- 8 Aires de jeu
- Dimensions aires de jeu 5m*10m minimum
- Accès pour les entraîneurs à toutes les aires de jeu
- Chauffage obligatoire d'octobre à avril
- Eclairage minimum 500 lux uniforme
- Vestiaires avec équipements sanitaires
- Tribunes

Le matériel demandé :

- Tables de même référence (si possible)
- Séparations en quantité suffisante pour aires de jeu semi-fermées
- Marqueurs et tables d'arbitrages
- Corbeilles pour serviette : deux par aire de jeu
- Chaises autant que de tables d'arbitrage
- Chaises supplémentaires pour les entraîneurs
- Table du Juge-Arbitre
- Numérotation des tables de jeu
- Sonorisation
- Tableau d'affichage

OPTIONNEL :

Affichage des résultats :

- L'organisateur met à disposition une personne chargée de l'affichage des résultats pour le public

Restauration – Buvette

- Organisation d'une sandwicherie et d'une buvette à proximité avec autorisation de débits de boisson de 2^{ème} catégorie si vente de bière ou de cidre.

Les obligations de la Ligue :

Dossards/balles :

- Balles plastiques blanches

Juge-Arbitrage

- 1 juge-arbitre désigné par la Commission Régionale d'Arbitrage

CRITERIUM FEMININ NORMANDIE

Horaires et Participants :

- Ouverture de la salle : 10h00 le samedi
- Appel des joueurs et présentation de la licence :
- Début de la compétition :
- Fin de la compétition : 19h00 le samedi
- Nombre maximum de participants :

Les obligations du club :

La salle :

- 16 Aires de jeu
- Dimensions aires de jeu 5m*10m minimum
- Accès pour les entraîneurs à toutes les aires de jeu
- Chauffage obligatoire d'octobre à avril
- Eclairage minimum 500 lux uniforme
- Vestiaires avec équipements sanitaires
- Tribunes

Le matériel demandé :

- Tables de même référence (si possible)
- Séparations en quantité suffisante pour aires de jeu semi-fermées
- Marqueurs et tables d'arbitrages
- Corbeilles pour serviette : deux par aire de jeu
- Chaises autant que de tables d'arbitrage
- Chaises supplémentaires pour les entraîneurs
- Table du Juge-Arbitre (3 personnes + 1 bloc de 3 prises de courant)
- Numérotation des tables de jeu
- Sonorisation
- Tableau d'affichage

Affichage des résultats :

- L'organisateur met à disposition une personne chargée de l'affichage des résultats pour le public

Restauration – Buvette

- Organisation d'une sandwicherie et d'une buvette à proximité avec autorisation de débits de boisson de 2^{ème} catégorie si vente de bière ou de cidre.

Les obligations de la Ligue :

Dossards/balles :

- Balles plastiques blanches

Juge-Arbitrage

- 1 juge-arbitre désigné par la Commission Régionale d'Arbitrage, assisté d'1 ou 2 adjoints (ou 1 adjoint, 1 spiddeur)

CRITERIUM FEDERAL NATIONALE 2

Horaires et Participants :

- Ouverture de la salle : 10h00 le samedi, 8h00 le dimanche
- Appel des joueurs et présentation de la licence :
- Début de la compétition :
- Fin de la compétition : 19h30 le samedi, 17h00 le dimanche
- Nombre maximum de participants :

Les obligations du club :

La salle :

- 24 Aires de jeu
- Dimensions aires de jeu 5m*10m minimum
- Accès pour les entraîneurs à toutes les aires de jeu
- Chauffage obligatoire d'octobre à avril
- Eclairage minimum 500 lux uniforme
- Vestiaires avec équipements sanitaires
- Tribunes

Le matériel demandé :

- Tables de même référence (si possible)
- Séparations en quantité suffisante pour aires de jeu semi-fermées
- Marqueurs et tables d'arbitrages
- Corbeilles pour serviette : deux par aire de jeu
- Chaises autant que de tables d'arbitrage
- Chaises supplémentaires pour les entraîneurs
- Table du Juge-Arbitre (3 personnes + 1 bloc de 3 prises de courant)
- Numérotation des tables de jeu
- Sonorisation
- Tableau d'affichage

Arbitrage

- 12 arbitres par jour

Affichage des résultats :

- L'organisateur met à disposition une personne chargée de l'affichage des résultats pour le public

Restauration – Buvette

- Organisation d'une sandwicherie et d'une buvette à proximité avec autorisation de débits de boisson de 2^{ème} catégorie si vente de bière ou de cidre.

Les obligations de la Ligue :

Dossards/balles :

- Dossards fournis par la Ligue
- Balles plastiques blanches

Juge-Arbitrage

- 1 juge-arbitre désigné par la Commission Régionale d'Arbitrage, assisté d'1 ou 2 adjoints (ou 1 adjoint, 1 spiddeur)
- 12 arbitres par jour

CHAMPIONNATS DE NORMANDIE INDIVIDUELS

Horaires et Participants :

- Ouverture de la salle : 8h00
- Appel des joueurs et présentation de la licence :
- Début de la compétition :
- Fin de la compétition : aux environs de 17h30
- Nombre maximum de participants :

Les obligations du club :

La salle :

- 24 Aires de jeu
- Dimensions aires de jeu 5m*10m minimum
- Accès pour les entraîneurs à toutes les aires de jeu
- Chauffage obligatoire d'octobre à avril
- Eclairage minimum 500 lux uniforme
- Vestiaires avec équipements sanitaires
- Tribunes

Le matériel demandé :

- Tables de même référence (si possible)
- Séparations en quantité suffisante pour aires de jeu semi-fermées
- Marqueurs et tables d'arbitrages
- Corbeilles pour serviette : deux par aire de jeu
- Chaises autant que de tables d'arbitrage
- Chaises supplémentaires pour les entraîneurs
- Table du Juge-Arbitre (3 personnes + 1 bloc de 3 prises de courant)
- Numérotation des tables de jeu
- Sonorisation
- Tableau d'affichage

Affichage des résultats :

- L'organisateur met à disposition une personne chargée de l'affichage des résultats pour le public

Restauration – Buvette

- Organisation d'une sandwicherie et d'une buvette à proximité avec autorisation de débits de boisson de 2^{ème} catégorie si vente de bière ou de cidre.

Podium

- Prévoir un podium (3 marches) et la ou les personnes chargées d'assurer la mise en place

Les obligations de la Ligue :

Programme :

- La Ligue prend en charge la réalisation du programme sportif (liste des joueurs, poules, tableaux)

Dossards/balles :

- Dossards fournis par la Ligue
- Balles plastiques blanches

Juge-Arbitrage

- 1 juge-arbitre désigné par la Commission Régionale d'Arbitrage, assisté d'1 ou 2 adjoints (ou 1 adjoint, 1 spiddeur)

Récompenses

- Coupes et médailles fournies par la Ligue

TOP DETECTION

Horaires et Participants :

- Ouverture de la salle :
- Appel des joueurs et présentation de la licence :
- Début de la compétition :
- Fin de la compétition :
- Nombre maximum de participants :

Les obligations du club :

La salle :

- 24 Aires de jeu
- Dimensions aires de jeu 4m*9m minimum
- Accès pour les entraîneurs à toutes les aires de jeu
- Chauffage obligatoire d'octobre à avril
- Eclairage minimum 500 lux uniforme
- Vestiaires avec équipements sanitaires
- Tribunes

Le matériel demandé :

- Tables de même référence (si possible)
- Séparations en quantité suffisante pour aires de jeu semi-fermées
- Marqueurs et tables d'arbitrages
- Corbeilles pour serviette : deux par aire de jeu
- Chaises autant que de tables d'arbitrage
- Chaises supplémentaires pour les entraîneurs
- Table du Juge-Arbitre (3 personnes + 1 bloc de 3 prises de courant)
- Numérotation des tables de jeu
- Sonorisation
- Tableau d'affichage

Affichage des résultats :

- L'organisateur met à disposition une personne chargée de l'affichage des résultats pour le public

Restauration – Buvette

- Organisation d'une sandwicherie et d'une buvette à proximité avec autorisation de débits de boisson de 2^{ème} catégorie si vente de bière ou de cidre.

Podium

- Prévoir un podium (3 marches) et la ou les personnes chargées d'assurer la mise en place

Les obligations de la Ligue :

Programme :

- La Ligue prend en charge la réalisation du programme sportif (liste des joueurs, poules, tableaux)

Dossards/balles :

- Balles plastiques blanches

Juge-Arbitrage

- 1 juge-arbitre désigné par la Commission Régionale d'Arbitrage, assisté d'1 ou 2 adjoints (ou 1 adjoint, 1 spiddeur)

Récompenses

- Coupes et médailles fournies par la Ligue

SPORT DANS L'ENTREPRISE

Horaires et Participants :

- Ouverture de la salle : 18h00
- Appel des joueurs et présentation de la licence :
- Début de la compétition :
- Fin de la compétition : maxi 23h00
- Nombre maximum de participants :

Les obligations du club :

La salle :

- 16 Aires de jeu
- Dimensions aires de jeu 5m*10m minimum
- Accès pour les entraineurs à toutes les aires de jeu
- Chauffage obligatoire d'octobre à avril
- Eclairage minimum 500 lux uniforme
- Vestiaires avec équipements sanitaires
- Tribunes

Le matériel demandé :

- Tables de même référence (si possible)
- Séparations en quantité suffisante pour aires de jeu semi-fermées
- Marqueurs et tables d'arbitrages
- Corbeilles pour serviette : deux par aire de jeu
- Chaises autant que de tables d'arbitrage
- Chaises supplémentaires pour les entraineurs
- Table du Juge-Arbitre (3 personnes + 1 bloc de 3 prises de courant)
- Numérotation des tables de jeu
- Sonorisation
- Tableau d'affichage

Affichage des résultats :

- L'organisateur met à disposition une personne chargée de l'affichage des résultats pour le public

Restauration – Buvette

- Organisation d'une sandwicherie et d'une buvette à proximité avec autorisation de débits de boisson de 2^{ème} catégorie si vente de bière ou de cidre.

Podium

- Prévoir un podium (3 marches) et la ou les personnes chargées d'assurer la mise en place

Les obligations de la Ligue :

Dossards/balles :

- Balles plastiques blanches

Juge-Arbitrage

- 1 juge-arbitre désigné par la Commission Régionale d'Arbitrage, assisté d'1 ou 2 adjoints (ou 1 adjoint, 1 spiddeur)

Récompenses

- Coupes et médailles fournies par la Ligue

GRAND PRIX JEUNES

CREDIT AGRICOLE NORMANDIE-SEINE

Horaires et Participants :

- Ouverture de la salle : 12h00 le samedi, 8h00 le dimanche
- Appel des joueurs et présentation de la licence :
- Début de la compétition :
- Fin de la compétition : 19h00 le samedi, 17h30 le dimanche
- Nombre maximum de participants :

Les obligations du club :

La salle :

- 40 à 50 Aires de jeu
- Dimensions aires de jeu 4m*9m minimum
- Accès pour les entraîneurs à toutes les aires de jeu
- Chauffage obligatoire d'octobre à avril
- Eclairage minimum 500 lux uniforme
- Vestiaires avec équipements sanitaires
- Tribunes

Le matériel demandé :

- Tables de même référence (si possible)
- Séparations en quantité suffisante pour aires de jeu semi-fermées
- Marqueurs et tables d'arbitrages
- Corbeilles pour serviette : deux par aire de jeu
- Chaises autant que de tables d'arbitrage
- Chaises supplémentaires pour les entraîneurs
- Table du Juge-Arbitre (3 personnes + 1 bloc de 3 prises de courant)
- Numérotation des tables de jeu
- Sonorisation
- Tableau d'affichage

Affichage des résultats :

- L'organisateur met à disposition une personne chargée de l'affichage des résultats pour le public

Restauration – Buvette

- Organisation d'une sandwicherie et d'une buvette à proximité avec autorisation de débits de boisson de 2^{ème} catégorie si vente de bière ou de cidre.

Podium

- Prévoir un podium (3 marches) et la ou les personnes chargées d'assurer la mise en place

Les obligations de la Ligue :

Dossards/balles :

- Balles plastiques blanches

Juge-Arbitrage

- 1 juge-arbitre désigné par la Commission Régionale d'Arbitrage, 2 adjoints (ou 1 adjoint, 1 spiddeur)

Récompenses

- Coupes et médailles fournies par la Ligue

JOURNEE QUALIFICATIVE POUR LES FRANCE VETERANS

Horaires et Participants :

- Ouverture de la salle : 12 heures
- Appel des joueurs et présentation de la licence :
- Début de la compétition :
- Fin de la compétition : 19 heures
- Nombre maximum de participants :

Les obligations du club :

La salle :

- 16 à 20 Aires de jeu
- Dimensions aires de jeu 5m*10m minimum
- Accès pour les entraîneurs à toutes les aires de jeu
- Chauffage obligatoire d'octobre à avril
- Eclairage minimum 500 lux uniforme
- Vestiaires avec équipements sanitaires
- Tribunes

Le matériel demandé :

- Tables de même référence (si possible)
- Séparations en quantité suffisante pour aires de jeu semi-fermées
- Marqueurs et tables d'arbitrages
- Corbeilles pour serviette : deux par aire de jeu
- Chaises autant que de tables d'arbitrage
- Chaises supplémentaires pour les entraîneurs
- Table du Juge-Arbitre (3 personnes + 1 bloc de 3 prises de courant)
- Numérotation des tables de jeu
- Sonorisation
- Tableau d'affichage

Affichage des résultats :

- L'organisateur met à disposition une personne chargée de l'affichage des résultats pour le public

Restauration – Buvette

- Organisation d'une sandwicherie et d'une buvette à proximité avec autorisation de débits de boisson de 2^{ème} catégorie si vente de bière ou de cidre.

Podium

- Prévoir un podium (3 marches) et la ou les personnes chargées d'assurer la mise en place

Les obligations de la Ligue :

Dossards/balles :

- Balles plastiques blanches

Juge-Arbitrage

- 1 juge-arbitre désigné par la Commission Régionale d'Arbitrage, assisté d'1 ou 2 adjoints (ou 1 adjoint, 1 spiddeur)

COUPE REGIONALE VETERANS

Horaires et Participants :

- Ouverture de la salle : 8h30
- Appel des joueurs et présentation de la licence :
- Début de la compétition :
- Fin de la compétition : vers 18h00
- Nombre maximum de participants :

Les obligations du club :

La salle :

- 14 à 16 Aires de jeu
- Dimensions aires de jeu 5m*10m minimum
- Accès pour les entraîneurs à toutes les aires de jeu
- Chauffage obligatoire d'octobre à avril
- Eclairage minimum 500 lux uniforme
- Vestiaires avec équipements sanitaires
- Tribunes

Le matériel demandé :

- Tables de même référence (si possible)
- Séparations en quantité suffisante pour aires de jeu semi-fermées
- Marqueurs et tables d'arbitrages
- Corbeilles pour serviette : deux par aire de jeu
- Chaises autant que de tables d'arbitrage
- Chaises supplémentaires pour les entraîneurs
- Table du Juge-Arbitre (3 personnes + 1 bloc de 3 prises de courant)
- Numérotation des tables de jeu
- Sonorisation
- Tableau d'affichage

Affichage des résultats :

- L'organisateur met à disposition une personne chargée de l'affichage des résultats pour le public

Restauration – Buvette

- Organisation d'une sandwicherie et d'une buvette à proximité avec autorisation de débits de boisson de 2^{ème} catégorie si vente de bière ou de cidre.

Podium

- Prévoir un podium (3 marches) et la ou les personnes chargées d'assurer la mise en place

Les obligations de la Ligue :

Dossards/balles :

- Balles plastiques blanches

Juge-Arbitrage

- 1 juge-arbitre désigné par la Commission Régionale d'Arbitrage, assisté d'1 ou 2 adjoints (ou 1 adjoint, 1 spiddeur)

Récompenses

- Coupes et médailles fournies par la Ligue

FINALES PAR CLASSEMENTS

Horaires et Participants :

- Ouverture de la salle : 11h30 le samedi, 8h30 le dimanche
- Appel des joueurs et présentation de la licence :
- Début de la compétition :
- Fin de la compétition : 19h00 le samedi, 18h00 maxi le dimanche
- Nombre maximum de participants :

Les obligations du club :

La salle :

- 32 Aires de jeu
- Dimensions aires de jeu 5m*10m minimum
- Accès pour les entraîneurs à toutes les aires de jeu
- Chauffage obligatoire d'octobre à avril
- Eclairage minimum 500 lux uniforme
- Vestiaires avec équipements sanitaires
- Tribunes

Le matériel demandé :

- Tables de même référence (si possible)
- Séparations en quantité suffisante pour aires de jeu semi-fermées
- Marqueurs et tables d'arbitrages
- Corbeilles pour serviette : deux par aire de jeu
- Chaises autant que de tables d'arbitrage
- Chaises supplémentaires pour les entraîneurs
- Table du Juge-Arbitre (3 personnes + 1 bloc de 3 prises de courant)
- Numérotation des tables de jeu
- Sonorisation
- Tableau d'affichage

Affichage des résultats :

- L'organisateur met à disposition une personne chargée de l'affichage des résultats pour le public

Restauration – Buvette

- Organisation d'une sandwicherie et d'une buvette à proximité avec autorisation de débits de boisson de 2^{ème} catégorie si vente de bière ou de cidre.

Podium

- Prévoir un podium (3 marches) et la ou les personnes chargées d'assurer la mise en place

Les obligations de la Ligue :

Dossards/balles :

- Balles plastiques blanches

Juge-Arbitrage

- 1 juge-arbitre désigné par la Commission Régionale d'Arbitrage, assisté d'1 ou 2 adjoints (ou 1 adjoint, 1 spiddeur)

Récompenses

- Coupes et médailles fournies par la Ligue

TITRES PAR EQUIPES

Horaires et Participants :

- Ouverture de la salle :
- Appel des joueurs et présentation de la licence :
- Début de la compétition :
- Fin de la compétition :
- Nombre maximum de participants :

Les obligations du club :

La salle :

- 16 Aires de jeu
- Dimensions aires de jeu 5m*10m minimum
- Accès pour les entraineurs à toutes les aires de jeu
- Chauffage obligatoire d'octobre à avril
- Eclairage minimum 500 lux uniforme
- Vestiaires avec équipements sanitaires
- Tribunes

Le matériel demandé :

- Tables de même référence (si possible)
- Séparations en quantité suffisante pour aires de jeu semi-fermées
- Marqueurs et tables d'arbitrages
- Corbeilles pour serviette : deux par aire de jeu
- Chaises autant que de tables d'arbitrage
- Chaises supplémentaires pour les entraineurs
- Table du Juge-Arbitre (3 personnes + 1 bloc de 3 prises de courant)
- Numérotation des tables de jeu
- Sonorisation
- Tableau d'affichage

Affichage des résultats :

- L'organisateur met à disposition une personne chargée de l'affichage des résultats pour le public

Restauration – Buvette

- Organisation d'une sandwicherie et d'une buvette à proximité avec autorisation de débits de boisson de 2^{ème} catégorie si vente de bière ou de cidre.

Podium

- Prévoir un podium (3 marches) et la ou les personnes chargées d'assurer la mise en place

Les obligations de la Ligue :

Dossards/balles :

- Balles plastiques blanches

Juge-Arbitrage

- 1 juge-arbitre désigné par la Commission Régionale d'Arbitrage, assisté d'1 ou 2 adjoints (ou 1 adjoint, 1 spiddeur)

Récompenses

- Coupes et médailles fournies par la Ligue

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LIGUE

Salle pouvant accueillir environ 250 personnes avec un hall (ou espace suffisant dans la salle principale) pour le pointage des clubs

- 250 chaises
- Sonorisation ou possibilité d'installer notre matériel
- Ecran pour rétro projection
- Estrade et tables pour les personnalités
- Tables pour installer les récompenses
- Tables pour accueil secrétariat (5 points d'accueil : Clubs CD14, Clubs CD27, Clubs CD50, Clubs CD61, Clubs CD76)
- Horaires à définir (possibilité pour la ligue de venir en matinée s'installer...)
- Prise en charge (matériel et humain) du pot de clôture (voir auprès de la municipalité)
- Contacter la presse régionale et locale

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser au secrétariat :

 : 02-35-67-37-11 @ : lntt@orange.fr